

Tout Personnel

Décembre 2011 - N° 79

LA RESISTANCE...

Comme cadeau de Noël



La mécanique des suppressions d'emploi se met en route. Partout ou presque les Comités Techniques sont convoqués pour entériner les suppressions du dernier contrat. Les DT/DR programment les suivants qui devront acter les suppressions du contrat 2012 – 2016.

Avec la suppression de 693 Equivalents Temps Plein à l'horizon 2016, c'est la capacité de notre établissement à effectuer ses missions qui est en cause. Le SNUPFEN Solidaires est persuadé que ce sont les missions de service public qui seront les premières concernées. Or, si nous abandonnons ces missions c'est bien à terme le statut de l'établissement et ceux des personnels qui seront remis en cause. Tous les personnels sont concernés.

C'est aussi la forêt qui sera touchée. Aujourd'hui déjà des parcelles portent les stigmates d'une insuffisance de présence de personnels.

Les actions doivent permettre de faire prendre conscience aux citoyens et aux élus des conséquences fâcheuses du contrat de plan pour la forêt et les usagers. Il n'a jamais été question de faire croire que nous pouvons tout résoudre par nos actions. Par contre, ce qui est certain, c'est qu'en restant attentistes ou muets, notre silence sera analysé comme une acceptation des **nouveaux coups qui sont portés. La période pré-électorale qui s'ouvre est propice à faire entendre la voix de la forêt et des forestiers.**

Le SNUPFEN Solidaires appelle pour toutes ces raisons à la résistance.



La Lorraine ouvre le bal

Après une première AG, les lorrains s'invitent le 21 novembre à Saint Avold lors d'une présentation du contrat par le DA. C'est ensuite le 12 décembre le boycott du Comité Technique Territorial. A chaque fois, c'est plus d'une centaine de personnel qui répond présent.

Midi Pyrénées

Le 25 novembre, les pendus prennent racine. Les forestiers accueillent le DG qui est en tournée dans la région et lui expliquent tout le bien qu'ils pensent des réformes en cours ou à venir.



Bourgogne Champagne Ardenne

100 collègues venus de toute la DT sont intervenus au Comité Technique à Chaumont. Les représentants des personnels n'ont pas siégé refusant de discuter avec la direction de la manière dont seront choisis les 60 postes (46 ETP) prévus à être supprimés dans notre DT d'ici à 2016.

Alsace

Malgré la météo, 65 personnes se sont déplacées et ont répondu à l'appel du SNUPFEN Solidaires pour interpeller leur Directeur Territorial.

Celui-ci, entouré de ses Directeurs, attendait les Personnels et a répondu à leurs questions. Il a refusé l'arrêt immédiat des suppressions de postes et la signature d'un moratoire sur la méthode utilisée.

L'AG BCA s'est prononcée contre toute nouvelle suppression de poste et revendique un moratoire sur ce sujet.

Pour soutenir cette revendication, l'assemblée décide la mise en œuvre :

- de l'action collective Emploi qui visera à refuser tout intérim de poste vacant et tout nouvel accroissement de charges de travail lié à la suppression d'un poste.
- de l'action nationale auprès des communes forestières.
- le refus de réaliser des martelages auxquels participeraient des ouvriers et à continuer d'effectuer eux-mêmes des tâches telles qu'implantation des cloisonnements, griffage de taillis etc..
- à poursuivre le refus de transmission de devis travaux

Au terme d'une journée dynamique et motivée, on retiendra l'appel à la solidarité lancé par un collègue : «des temps bien difficiles nous attendent, on cherche à nous diviser, pour faire face, nous devons plus que jamais nous serrer les coudes».

Le conventionnel explose...

..... en vol

Attention, du côté de Nice l'ONF est mis en cause dans une sombre histoire de marchés qui ne semblent pas très clairs à la justice. Le DA demande à tous ses agents de la fermer. Seul lui, voire le DG, pourra s'exprimer.

Pour suivre la consigne du DA, qui si on le comprend bien, demande aussi à son DT de rester muet, nous ne parlerons pas de cette affaire. Nous ne dirons rien.

Mais au fait, la loi du silence ça ne se traduit pas par Omerta dans certains pays mafieux ?

Franche Comté

Comment supprimer les postes en Franche-Comté ? Les personnels ont proposé au DT de faire un tirage au sort. Manque de bol, avec le poste de Directeur territorial c'est une agence complète qui disparaît.

Mais dans la réalité le DT sera-t-il capable de faire quelque chose de plus intelligent ?

Tout le monde s'accorde pour dire que non !

Rhône-Alpes,

le CTT convoqué le 9 décembre a été reporté au 16 en raison de la tenue d'une AG de tous les personnels à laquelle visiblement, le DT ne souhaitait pas assister. Mais quelle ne fut pas sa surprise de constater le matin du 16, qu'une bande de malfrats avait emporté les chaises et coupé le courant afin de rendre la suppression de 11 postes dans la région un peu moins festive...

Des tracts étaient déposés sur une table "Quelle forêt pour nos enfants ?" "Pas de répit pour ceux qui suppriment nos postes" "Non aux suppressions de postes".



Corse : L'assemblée territoriale corse a voté une motion fort complète visible sur notre site sous <http://www.snupfen1.org/article763.html>

Démarche Audit/Diagnostic socio-organisationnel

Après un accord, avant l'été, sur un cahier des charges et le lancement d'un appel d'offre, c'est l'entreprise Capital Santé qui a été choisie par les organisations syndicales et l'administration. Cette organisation comprend des intervenants d'horizons divers : Psychosociologue du travail et des organisations, Ergonome, Sociologue du travail, Statisticien, Manager.

Une première étape va consister en l'élaboration d'un questionnaire destiné à l'ensemble des personnels (sous forme informatique ou papier pour les personnels ouvriers n'ayant pas accès à des ordinateurs. Ces derniers bénéficieront d'une heure de travail pour le remplir. Ce questionnaire devrait être envoyé début janvier. Nous sommes ici dans une démarche que l'on qualifie de quantitative et qui précède une deuxième phase qualitative qui comprendra trois étapes :

- des observations sur les lieux de travail par un Ergonome (douze journées)
- 240 entretiens semi-directifs
- 30 entretiens de groupes.

Ce travail se clôturera au cours du deuxième trimestre par une restitution des résultats et analyses auprès du COPIL, CHSCT, CCE, CTPC. Des pistes de recommandations d'actions commenceront alors à se dessiner et seront proposées par Capital Santé pour limiter les difficultés liées au fonctionnement de l'organisation et améliorer les conditions de travail et la santé au travail.

Un plan d'action sera établi en accord avec l'administration, les organisations syndicales et Capital Santé. L'accompagnement de sa mise en œuvre sera effectué par Capital Santé. Ce deuxième temps s'étalera sur 2 ans avec une évaluation à terme du travail réalisé.

Le SNUPFEN a rappelé à plusieurs reprises que la mission de simplification de procédures devait être rattachée à la démarche d'Audit/Diagnostic dans sa phase de recommandations d'actions. Nous trouvons donc inadmissible le journal Flash n°108 de novembre 2011 qui incite les personnels à faire remonter leurs propositions à monsieur J. M. Gougis. Nous y lisons des rengaines inquiétantes telles « *qu'éviter la sur-qualité* » ? Expression déjà utilisée dans d'autres organisations professionnelles publiques ou privées et s'inscrivant dans une dynamique néolibérale dévastatrice pour les entreprises, les personnels et le travail.



Le SNUPFEN vous souhaite de joyeuses fêtes